



CONFLITS DES ÉBOUEURS

Les élus locaux jouent la carte de la privatisation et de la répression syndicale

Nous assistons à l'accentuation de la méthode des gouvernements qui se succèdent depuis 40 ans, à savoir créer une situation de crise des services publics pour justifier leur privatisation. On l'a vu avec la SNCF, EDF/GDF, La Poste. Actuellement, ce sont les administrations, l'Hôpital et l'Education qui sont prioritairement dans le viseur, en utilisant de façon abjecte la crise sanitaire comme argument.

La loi du 6 août 2019 dite de transformation de la fonction publique, est la copie conforme de la loi Travail du gouvernement de François Hollande. Appliquée à la fonction publique, comme la loi travail pour le privé, cette loi, portée par le gouvernement de droite actuel, est destructrice du statut et des garanties des agents. Elle crée les conditions de la généralisation de la précarité et de « l'ubérisation » des emplois, ainsi que de la privatisation massive des services.

Le Conseil Régional d'Occitanie avait largement ouvert la voie de l'attaque sur le temps de travail. Depuis, en Haute-Garonne, plusieurs collectivités locales et non des moindres (Toulouse, Colomiers, Blagnac, Toulouse Métropole, Le Muretain aggro...) s'attaquent aux conquies des agents sur le temps de travail sous prétexte de la mise en œuvre de cette loi.

A Toulouse Métropole, le Président et sa majorité se servent de la partie « temps de travail » de la loi pour attaquer des années de conquies sociaux par les agents. Pire, ils utilisent les revendications et la mobilisation légitimes des éboueurs pour essayer de leur opposer la population en les insultant, pour ensuite tenter de justifier la privatisation !

Ainsi, Toulouse et sa Métropole seraient toujours plus livrées à Vinci, Suez, Véolia... et leurs actionnaires. Ce qui est déjà grandement le cas.

Au Muretain Aggro, à l'exception du groupe communiste, les élus communautaires ont procédé de la même manière. Ils ont fait preuve de la même intransigeance et des mêmes manœuvres face aux revendications des travailleurs et notamment des éboueurs.

Mais ça ne leur suffisait pas. Par la voie de leur Président socialiste, ils s'attaquent maintenant à la CGT en menaçant le Secrétaire du Syndicat d'un an de suspension de ses fonctions d'agent territorial avec perte de salaire.

La criminalisation de l'action syndicale est une méthode aussi vieille que l'affrontement avec le patronat et les pouvoirs les plus réactionnaires.

Mesdames et messieurs les élus, en touchant à un de ses militants, vous attaquez toute la CGT.

Ainsi les masques tombent sur la réalité de votre positionnement politique. Le CAC 40 et le patronat ont des alliés de poids en Haute-Garonne !

Qu'à cela ne tienne, la CGT sera toujours du côté des travailleurs et vous l'aurez en face !

Toulouse le 10 Janvier 2022